

L 3 - 3^{ème} année des études d'orthophonie

STAGE S6 : STAGE CLINIQUE 1 AUPRES D'ORTHOPHONISTES

Le Stage S6 du 2^{ème} semestre de L3 des études d'orthophonie est un stage clinique (cf tableau ci-dessous pour les attendus) auprès d'un orthophoniste, agréé par le DUEFO, exerçant en libéral ou en salariat (en institut, en centre ou en hôpital).

Durant ce stage un ou plusieurs des trois domaines suivants pourront être validés : « Pédiopsychiatrie/Néonatalogie/Handicap », « ORL/Surdité/Maxillo-faciale », « Neurologie/Gériatrie ». Pour valider le domaine « neurologie/gériatrie » ou « ORL/Surdité/Maxillo-faciale », le stage peut s'effectuer en libéral ou en salariat. Pour valider le « Pédiopsychiatrie/Néonatalogie/Handicap », le stage **ne peut s'effectuer qu'en salariat**.

Les trois domaines doivent être validés **avant la fin de l'année de M2**. Un domaine est validé à partir 140 h minimum de stage.

Attention pour ce stage, il n'est pas demandé de rapport de stage mais **un compte rendu de bilan** (qualité rédactionnelle et richesse des données recueillies) qui sera un des critères d'évaluation du stage par le maître de stage.

Durée du stage : 210 heures ou 52 demi-journées

Objectifs du stage :

Les objectifs spécifiques du stage seront choisis sur la grille d'évaluation en début de stage.

- Etablir des liens entre théorie et pratique clinique ;
- Etablir un premier contact avec les patients, les aidants naturels et les professionnels de soins ;
- Se positionner en tant que soignant ; Acquérir des savoir-faire et des savoir-être ;
- Analyser les pratiques professionnelles avec le maître de stage ;
- Aborder les notions d'éthique et de législation en lien direct avec la pratique clinique ;
- Se former à la tenue et au suivi du dossier médical.

Éléments du contenu du stage :

La posture de l'étudiant est celle de l'observation active et de la coparticipation avec supervision directe.

- Présence aux séances d'évaluations et aux séances de soins ;
- Manipulation du matériel d'évaluation et des outils de l'orthophoniste ;
- Consultation des dossiers, apprentissage de la tenue et du suivi d'un dossier ;
- Activités de soins en coparticipation ;
- Présence aux diverses rencontres et réunions centrées sur le patient.

Présentation des situations cliniques rencontrées pendant le stage.

Recommandations pédagogiques au stage :

De nombreux contacts avec le maître de stage sont préconisés afin de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances, de prendre du recul par rapport au suivi thérapeutique,

Département Universitaire d'Enseignement et de Formation en Orthophonie – DUEFO –

Faculté de Santé Sorbonne Université Site Pitié Salpêtrière

91 Bd de l'Hôpital 75634 PARIS CEDEX 13

medecine-dfs-orthophonie@sorbonne-universite.fr

d'expliciter des situations particulières, de participer à des activités de soins sous supervision directe, de livrer ses questionnements et ses doutes et de se situer dans un environnement professionnel.

Les situations cliniques vécues en stage et les questionnements qu'elles suscitent doivent pouvoir être exposés et travaillés en petits groupes.

Il appartient au maître de stage et à l'étudiant de préparer la participation aux soins en amont et d'échanger une fois les activités effectuées.

Modalités d'évaluation du stage :

L'évaluation est formative et normative.

Un compte-rendu de bilan est demandé à l'étudiant. Ce compte-rendu sera évalué par le maître de stage.

Le maître de stage remplit une fiche de validation.

Une évaluation formative à mi-stage est demandée afin de permettre à l'étudiant de s'ajuster si besoin et de bénéficier au mieux de la fin de son stage.

Critères d'évaluation du stage :

- Qualité du compte-rendu (qualité et richesse des données recueillies) ;
- Capacités d'observation, d'analyse, de positionnement et de synthèse.

Nombre d'ECTS (European Credits Transfer System) : La validation du stage par l'étudiant donnera lieu à 6 ECTS et validera l'Unité d'Enseignement n°6.5 : Stage clinique 1

<p>Stage clinique de dernier semestre de 3^e année et stages cliniques de 4^e année :</p>	<p>Observation active et co-participation avec supervision directe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sélectionne et manipule le matériel, - réalise des activités de soin en co-participation, - prend du recul et porte un regard critique sur ses savoirs et actions, - prend connaissance des dossiers et commence à mettre en œuvre les normes professionnelles. 	<p>Le tuteur/maître de stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est libre de choisir les activités orthophoniques qu'il veut confier à l'étudiant stagiaire, - accompagne le stagiaire en amont et/ou en aval d'un temps d'intervention demandé, - permet au stagiaire de mener une activité sous son regard, - aide le stagiaire à développer son raisonnement clinique, - organise une évaluation à mi-stage.
<p><i>A l'issue du stage clinique de 3^e et 4^e années, l'étudiant sera capable d'élaborer des hypothèses diagnostiques pertinentes dans une démarche hypothético-déductive, il pourra proposer des examens complémentaires pour vérifier ses hypothèses et il sera capable d'élaborer puis de mettre en œuvre un projet thérapeutique adapté aux besoins du patient, dans les limites de ses connaissances.</i></p>		

Tableau : Attendus d'un stage d'observation en orthophonie
(extrait de la charte des maitres de stage du CCFUO)